



**A la suite des Commissions Nationales d'Admission et de Maintien,
vous avez été admis ou maintenu dans le**

Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Ski

Pour officialiser cette appartenance, auprès du Ministère en charge des Sports
et de l'ensemble des partenaires institutionnels, il faut désormais
VOUS PRÉINSCRIRE sur la plateforme **PSQS (Portail de Suivi Quotidien des Sportifs)**.

ATTENTION, CETTE PRÉINSCRIPTION DOIT ÊTRE RENOUVELÉE CHAQUE SAISON.

PROCÉDURE à suivre

1

Vous allez recevoir un
EMAIL AUTOMATIQUE
de **NOREPLY@FRANCE.SPORT**

Madame, Monsieur,

Le responsable de la structure **CENTRE REGIONAL DE FORMATION SKI** [REDACTED] ou la fédération vient de pré-inscrire votre enfant, [REDACTED] pour intégrer cette structure d'entraînement pour la saison prochaine ou pour y être maintenu.

Le ministère chargé des sports met en place une application internet (PSQS) permettant d'avoir un suivi et un accompagnement individuel des sportifs des PPF en lien avec votre fédération ou en complément et en inter-action avec les outils déjà développés par celle-ci.

Si vous souhaitez confirmer votre souhait de voir votre enfant intégrer la structure **CENTRE REGIONAL DE FORMATION SKI** [REDACTED] ou y être maintenu, vous devez impérativement compléter, vérifier et éventuellement modifier l'ensemble de ses données, en accédant à son dossier de pré-inscription en ligne à l'adresse suivante :

[dossier d'inscription](#)

Si le lien ne fonctionne pas, veuillez copier l'adresse suivante dans un navigateur:

<https://www.portail-sportif.fr/Preinscriptions> [REDACTED]

Sans cette étape de remplissage et de validation de son dossier, sa pré-inscription ne sera pas confirmée.

Merci de compléter ce dossier le plus rapidement possible pour que le responsable de la structure et sa fédération puisse gérer l'ensemble des dossiers dans les délais impartis.

ATTENTION : CETTE DEMARCHE NE VAUT PAS INSCRIPTION MAIS CONSTITUE SEULEMENT LE DOSSIER DE CANDIDATURE POUR INTEGRER OU ETRE MAINTENU SUR LA STRUCTURE CONCERNÉE.

Sportivement.

La direction des sports – Bureau DS2B

Ministère chargé des sports

NB : si vous demandez une inscription en formation pour votre enfant en école primaire, au collège ou au lycée pensez à bien déposer ses bulletins scolaires dans l'onglet réservé à cet effet. Ce dépôt est indispensable au bon traitement de son dossier.



2

**CLIQUEZ SUR LE LIEN
INDIQUÉ** pour
accéder à votre
dossier de préinscription.

**ATTENTION, LE LIEN
PRÉSENT DANS LE MAIL
EST LA SEULE PORTE
MENANT AU DOSSIER
DE PRÉINSCRIPTION.**

**NE VOUS CONNECTEZ PAS À
VOTRE ESPACE PSQS AVEC
VOS IDENTIFIANTS, SI VOUS
EN DISPOSEZ DÉJÀ.**

Cela permet simplement de modifier votre ancien dossier, mais ne validera pas votre préinscription actuelle.



PROCÉDURE à suivre

3 | **PRENDRE CONNAISSANCE**
des informations légales
et les **VALIDER**

4 | **RENSEIGNER LES
INFORMATIONS DIVERSES**
(personnelles, sportives, etc.).

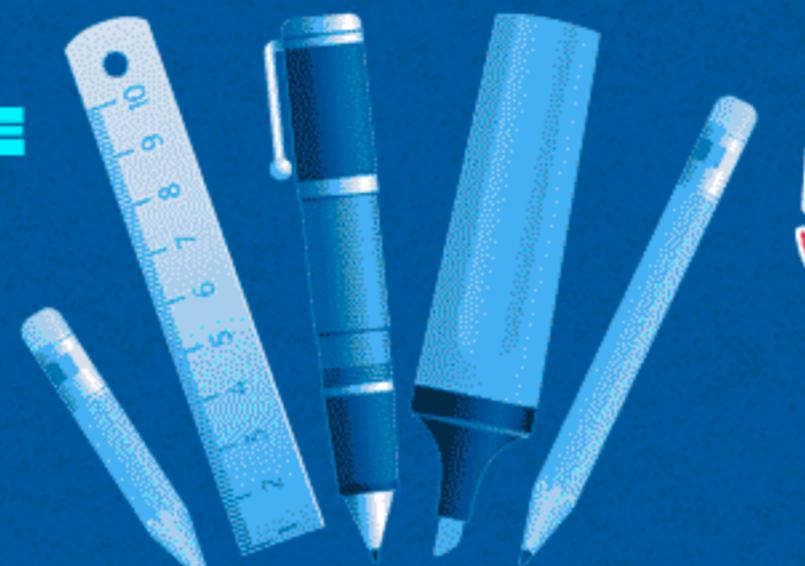
NB 1 : Certaines informations
sont conservées d'une année
à l'autre.

NB 2 : Il faut remplir **UN MAXIMUM
D'INFORMATIONS**.

Si vous ne pouvez pas tout
compléter (exemple : bulletins
scolaires manquants, etc.),
vous pourrez tout de même
passer à l'étape suivante et
valider votre dossier.

Il vous faudra compléter votre
dossier plus tard.

**L'ESSENTIEL DANS L'IMMÉDIAT
EST DE VALIDER VOTRE DOSSIER.**



5 | **ZOOM SUR LA SITUATION SCOLAIRE :**
le dossier de préinscription doit
normalement être **rempli**
en fin d'année scolaire pour l'année suivante.

Les informations à renseigner dans l'onglet
« Formation suivie » correspondent à l'année N-1
(Exemple : vous faites un dossier de préinscrip-
tion pour la saison 2025-2026. Dans l'onglet
« Formation suivie » il faudra renseigner votre
classe en 2024-2025. Puis dans « Formation
envisionnée », la classe dans laquelle vous êtes ou
serez en 2025-2026).

6 | **ZOOM SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE :**
vous êtes collégien/lycéen et vous pourriez
penser ne pas être concernée par cette
étape. Cependant, il est **obligatoire de renseigner
votre situation**.

Comme indiqué dans l'encadré vert, si vous n'avez
rien déclaré auparavant, veuillez visualiser la vidéo
sur fffs.fr/infos-et-tutos/

PROCÉDURE à suivre

7 | ZOOM SUR LA SITUATION SPORTIVE :
Les seules informations obligatoires sont le club, la date d'arrivée dans le club, la discipline (à cocher parmi celles proposées).

8 | ZOOM SUR LES OBJECTIFS :
Au stade de votre parcours, vous ne savez peut-être pas quels sont vos objectifs.

Pas d'inquiétude, cette page est davantage faite pour les sportifs de haut-niveau en Equipe de France par exemple.

Si vous ne savez pas quoi mettre, mettez simplement RAS...
Ou « devenir champion olympique » pourquoi pas !



9 | ZOOM SUR PIÈCE D'IDENTITÉ :
Pour faire partie du PPF, vous devez avoir un document (passeport ou carte d'identité) justifiant votre nationalité française.



Pour les plus jeunes qui n'ont ni pièce d'identité ni passeport, n'hésitez pas à nous contacter.

PROCÉDURE à suivre

10

Une fois toutes les pages renseignées, pensez à bien **cliquer sur le bouton vert « dossier vérifié ».**

Une fenêtre va apparaître où il vous sera demandé de confirmer la validation de votre envoi.



11

Une fois votre dossier validé, **vous recevrez un mail de confirmation.**

W webmaster@infoshn.fr
À : [REDACTED]
Cc : [REDACTED]

Commencez une réponse avec: Merci beaucoup ! Merci pour votre confirmation. Pour info.

Bonjour,
L'inscription de [REDACTED] vient d'être validée

Cordialement,
Loriane TAILLARD

BRAVO

votre dossier est en cours de validation auprès de nos services !!!

Pour toute question, vous pouvez contacter
Loriane TAILLARD, assistante administrative au service Compétition de la FFS
Itaillard@ffs.fr / 04 50 51 98 83